

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023/10**

Envoyé en préfecture le 22/02/2023
Reçu en préfecture le 22/02/2023
Publié le
ID : 011-211103015-20230214-DEL2023105-DE

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 7 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY (qui s'est retirée au moment du vote), Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Marie-Hélène ROCA à Raymonde JEANNET, Michaël SEGUIN à Gérard PEYROT.

ABSENTS : Léa LACUVE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : Compte administratif 2022 du budget principal de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
à l'unanimité,

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		563 930.54 €	36 890.13 €		36 890.13 €	563 930.54 €
Opérations de l'exercice	1 218 987.62 €	1 307 791.29 €	209 466.16 €	88 620.24 €	1 428 453.78 €	1 396 411.53 €
totaux sur l'exercice		88 803.67 €	120 845.92 €		32 042.25 €	
TOTAUX	1 218 987.62 €	1 871 721.83 €	246 356.29 €	88 620.24 €		
RÉSULTATS DÉFINITIFS		652 734.21 €	157 736.05 €			494 998.16 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 14 février 2023.
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,

Christine PÉANY.

